

Responsables de Direction du PCPE

M^{me} Ouria ZIADI, directrice CMPP Andrès PONTOIZEAU
– Association Régionale PEP¹ des Pays de La Loire

M^{me} Sophie Raitière, directrice DITEP Alouette – UGECAM²

M. Jean-Christophe CAVAN, directeur DITEP Henri Wallon – ALEFPA³

¹PEP : Pupilles de l'Enseignement Public

²UGECAM : Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie

³ALEFPA : Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie

Médecin coordinateur

Dr Luc BOURDREL, directeur médical

luc.bourdrel@arpep-pdl.fr • Tél. : 02 51 24 23 23

Équipe éducative

M^{me} Virginie BOCHE-CHARTIER, monitrice-éducatrice

virginie.boche@alefpa.asso.fr • Tél. : 06 47 73 35 68

M^{me} Élodie GUERLAIS, éducatrice spécialisée

elodie.guerlais@ugecam.assurance-maladie.fr • Tél. : 07 60 88 56 15

Contacts

**CMPP Andrès PONTOIZEAU,
à l'attention du PCPE**

68 Rue Gaston Ramon

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. : 02 51 24 23 23



Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Un dispositif pour assurer la continuité des parcours des enfants
et jeunes manifestant des troubles du comportement

ALEFPA
ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION,
LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE



Les PEP
La solidarité en action
Association Régionale des Pays de La Loire



L'ALOUETTE
Dispositif Thérapeutique
Éducatif et Pédagogique

Le PCPE « *Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées* », crée les conditions nécessaires pour coordonner les parcours, en proposant une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, dans une visée inclusive.

Ce service accompagne des enfants et des jeunes âgés de 3 à 20 ans, qui présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement, dont l'intensité perturbe leur intégration scolaire, sociale et professionnelle.

Ces enfants, adolescents, jeunes adultes bénéficient :

- d'une notification MDPH¹ « orientation DITEP² » ;
- d'un dossier MDPH en cours ;
- d'un suivi et d'un diagnostic au CMPP³.

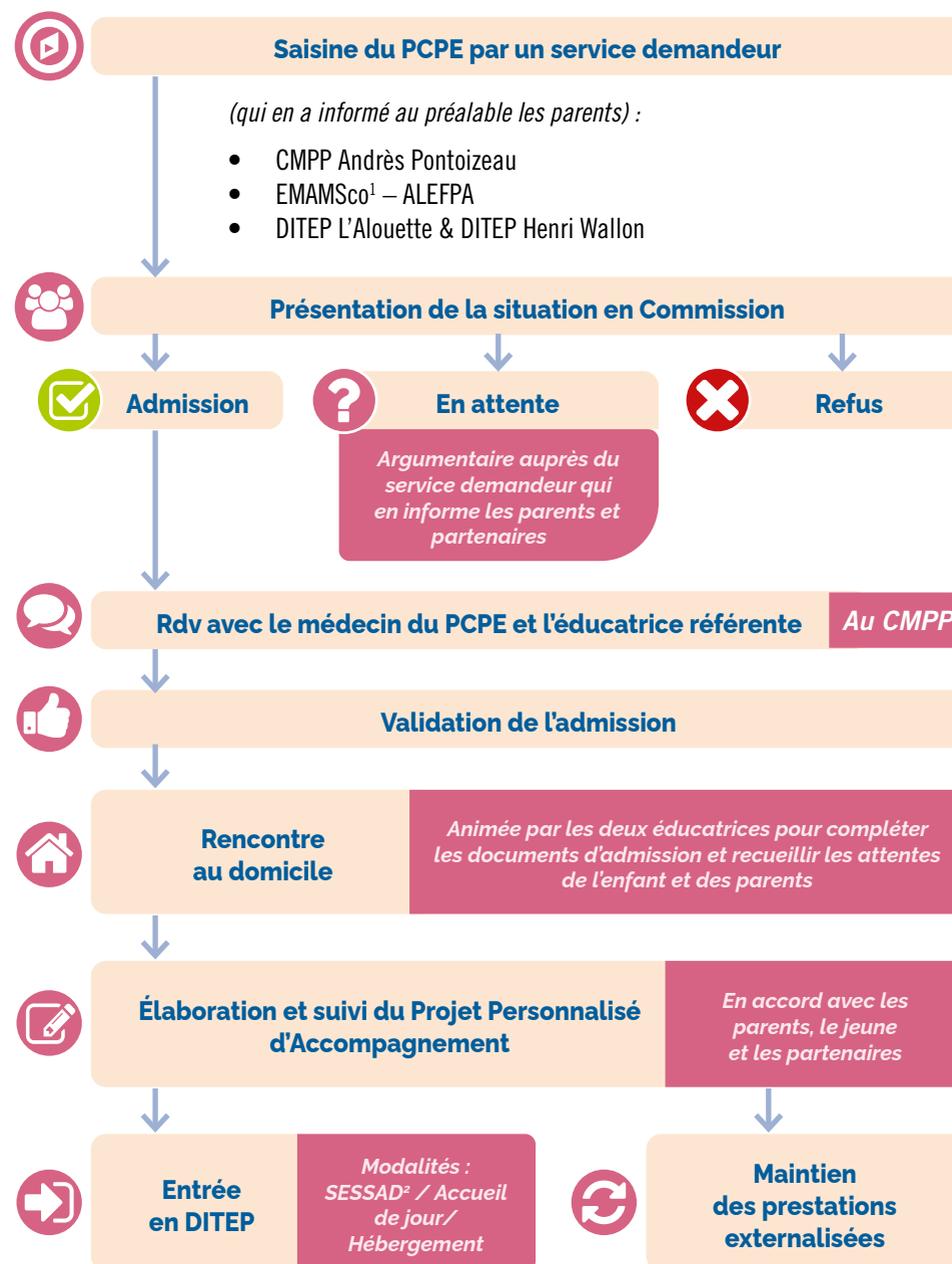
Les missions du PCPE

- Prévenir la dégradation des situations dans l'absence d'une réponse adaptée ;
- Favoriser le maintien des enfants dans leur établissement scolaire ;
- Accompagner l'attente d'une entrée en DITEP ;
- Mettre en œuvre et coordonner des prestations libérales de soins et éducatives.

Les moyens mis en oeuvre par l'équipe éducative

- Une évaluation des besoins de l'enfant au sein même de son environnement familial et scolaire ;
- Une mise en place d'un accompagnement éducatif auprès de l'enfant
- Un soutien à la parentalité auprès des familles ;
- Un appui ressource auprès des équipes enseignantes ;
- Une coordination du réseau partenarial soignant, éducatif et social (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs...).

L'accompagnement PCPE



¹MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées ²DITEP : Dispositif Institutionnel Thérapeutique Educatif et Pédagogique
³CMPP : Centre Médico Psycho-Pédagogique

¹EMAMSCO : Équipe Mobile d'Accompagnement Médico-social à la Scolarisation
²SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile